

SESERAGI

Le magazine officiel de la

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'AÏKIDO ET DE BUDO

Siège Fédéral : Les Allées - 83149 BRAS - Tél. 04 98 05 22 28 - Fax 04 94 69 97 76

www.ffabaikido.fr

Chaque printemps, la fête du Hanami au Japon célèbre l'éclosion des fleurs de cerisiers...

Le Sakura (terme qui désigne à la fois le cerisier et ses fleurs) invite à profiter de l'instant présent et incarne également le cycle des saisons ainsi que celui de la vie.



Venue en mai 2015 de YAMADA Shihan
Stage national en Bourgogne

Photo Gilbert GIRARD



N°56

Février 2015

AU SOMMAIRE...

INFOS FÉDÉRALES

- Assemblée Générale FFAB - Novembre 2014
- Session CQP APAM 2014
- Nouveau règlement CSDGE
- Licences en ligne : le contrat club
- Commission Jeunes : Enseigner, c'est observer par Cédric Chort
- L'Aïki-Taïso, c'est déjà de l'Aïkido ! par Kamel Boussaboua

INFOS LIGUES

- Ligue Aquitaine : Jean-Pierre TOULOUSE, Chevalier dans l'Ordre National du Mérite

GHAAN

- Hommage à Claude Cébille
- Stage annuel d'Aïkido en mémoire de Maître Nocquet

ENA

- Un ouvrage sur Tamura Senseï en préparation
- Nen Matsu Geiko 2014

IAIDO

- De 2014 à 2015

KYUDO

- Inauguration du premier Kyudojo public français



STAGES AÏKIDO mars 2015



animés par

MARIKO TAKAMIZO SHIHAN
6e Dan, instructrice à l'Aïkikai de Tokyo

Robert DALESSANDRO Shihan, 6e Dan - CEN

Béatrice BARRERE, 4e Dan - CNF

et Nathalie GERIN-ROZE, 4e Dan - CNF

■ 21 et 22 mars 2015

STAGE NATIONAL à Arras (62) - Intervenant FFAB : Robert DALESSANDRO Shihan, 6e Dan - CEN
Cours samedi de 10h à 12h30 et de 15h30 à 18h, dimanche de 9h30 à 12h
+ d'infos : www.aikidonord.com ou Joël Poulain (06 81 44 24 76), Youlika Michalski (06 20 86 79 98)

■ 24 et 25 mars 2015

COURS ENA au dojo Shumeïkan de Bras (83) - Non validants pour les passages de grades Dan CSDGE
Cours à 19h / + d'infos : www.ena-aikido.com ou Jean-Pierre Horrie (06 07 14 30 47)

■ 28 et 29 mars 2015

STAGE DE LA COMMISSION NATIONALE DES FEMININES au Beausset (83)
Intervenantes FFAB : Béatrice BARRERE, 4e Dan et Nathalie GERIN-ROZE, 4e Dan
Cours samedi de 10h à 11h30 et de 15h30 à 18h, dimanche de 9h30 à 12h
+ d'infos : www.aikido-ffab-cotedazur.fr ou Mireille Hébert (06 32 03 28 22)

passport,
licence FFAB
et certificat
médical à jour
obligatoires



Tél. 04 98 05 22 28 ffab@ffabaikido.fr

www.ffabaikido.fr



Reconnue par l'Aïkikai So Hombu de Tokyo
Agrément Ministériel Jeunesse et Sports
n° 06 S 83 du 7 oct. 1985 et du 3 déc. 2004



En ce milieu d'olympiade, je souhaitais faire le point sur les deux objectifs que je m'étais fixés à atteindre d'ici la fin de mon mandat.

Le premier, **les travaux d'extension de Bras**. Je suis très fier de vous informer que ces travaux sont maintenant terminés. Les responsables fédéraux (présidents de ligue, membres du comité directeur et techniciens fédéraux) ont ainsi pu inaugurer ce nouveau bâtiment lors de l'assemblée générale en novembre dernier.

Nous avons maintenant à notre disposition une grande salle de réunion à laquelle nous avons donné le nom de Jean-Paul AVY. Elle est toute équipée en matériel multimédia. Elle peut accueillir une trentaine de personnes et elle a été très appréciée notamment lors du stage CEN et de la dernière formation CQP qui se sont déroulés en octobre.

La capacité d'hébergement est également plus importante et nous pouvons également accueillir des personnes à mobilité réduite. Ce nouvel outil est le vôtre. Aussi je vous encourage vivement à l'utiliser.

Le second, la réécriture du **Règlement Particulier des grades**.

Des travaux de négociation ont eu lieu et ont abouti à la réécriture du règlement particulier de la CSDGE. Ce dernier a été adopté par les assemblées générales FFAB et FFAAA en novembre 2014. Il a été adressé au ministère des Sports pour validation.

Même si ce document ne reprend pas la totalité de nos souhaits, ce travail a été possible grâce à la volonté des deux fédérations de reprendre le dialogue et travailler ensemble en laissant les tensions de côté.

Parallèlement, la commission DEJEPS et DESJEPS a été mise en



place sous la présidence de Madame BAKKAUS, Coordinatrice Jeunesse et Sports pour l'aïkido. La commission s'est réunie à trois reprises et nous vous informerons des avancées au fur et à mesure.

Je suis donc heureux d'avoir atteint mes objectifs, mais comme je suis un homme d'action, je ne pouvais rester sans nouveau challenge.

Aussi et comme de coutume en ce début d'année, je souhaiterais vous proposer de prendre une bonne résolution. Notre nouveau but sera le développement de notre discipline. Nous constatons depuis deux saisons une baisse de nos effectifs malgré le travail du département technique en matière de développement des stages spécifiques Formation Juges et formation continue des enseignants, 3ème – 4ème Dan, Formation BF, Formation CQP, etc. Aussi nous devons essayer d'amener de nouveaux pratiquants sur les tatamis et faire en sorte que notre discipline soit à la portée d'un plus large public.

Cette année, nous accueillerons deux experts japonais, Mariko TAKAMIZO Shihan et YAMADA Shihan. J'espère que vous serez nombreux à partager ces moments sur les tatamis avec eux.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle et heureuse année 2015.

Pierre GRIMALDI
Président de la FFAB

YAMADA Shihan en France en 2015

Du 1er au 3 mai 2015 en Bourgogne

Grand stage national dirigé par YAMADA Yoshimitsu Shihan, 8ème Dan (intervenant CEN FFAB, Didier ALLOUIS Shihan, 6ème Dan)

- Le 1er mai, stage pour les enseignants à Dijon (CREPS)
- Les 2 et 3 mai, stage pour tous à Fontaine-lès-Dijon.

La plaquette d'information sera adressée aux clubs et mise en ligne sur le site fédéral http://www.ffabaikido.fr/fr/stages_aikido.php

YAMADA
Yoshimitsu Shihan
8ème Dan



BANQUE POPULAIRE
CÔTE D'AZUR
BANQUE & ASSURANCE

SESERAGI

SESERAGI N° 56 - FEVRIER 2015
Dépôt légal Février 2015 - ISSN 1771-2025
Imprimé par ICA (38)

Responsable de la publication : Pierre Grimaldi, Président de la FFAB
Rédacteur en chef : Pierre Grimaldi, Président de la FFAB
Comité de rédaction : Michel Gillet, Monique Guillemard
Comité de relecture : Jean-Pierre Horrie, Dominique Massias, Pierre Sevin
Maquette : A PRIORI - 03 85 90 40 30 - apriori@orange.fr

Assemblée Générale FFAB

Vitrolles les 22 et 23 novembre 2014



Photo Gilbert GIRARD

Assemblée Générale FFAB : les membres du Bureau

D'une manière traditionnelle, à l'invitation du Président Pierre GRIMALDI, les acteurs fédéraux se sont retrouvés à Vitrolles pour la tenue de l'Assemblée Générale annuelle, Assemblée Générale appelée à statuer sur l'exercice de la saison 2013/2014 et se terminant le 30 juin 2014.

Étaient donc présents, les représentants des Ligues (Présidents), mais aussi les membres du Comité Directeur fédéral et quelques personnalités fédérales. Avec, au programme pour ce week-end, réunions du Bureau, du Comité Directeur et Assemblée Générale ordinaire. Pour cette année, le Comité Directeur avait souhaité une inauguration des nouveaux locaux (l'extension du bâtiment) à Bras avec les membres de cette A.G.

Le vendredi, le matin, la réunion du bureau exécutif, l'après-midi, la réunion du bureau fédéral et en fin de soirée celle du Comité Directeur ouvraient donc un week-end assez chargé et intense (comme d'habitude, d'ailleurs).

En raison de cette inauguration, le Président déclarait ouverte l'Assemblée Générale dès le samedi matin en souhaitant la bienvenue à tous et en remerciant les membres présents et ceux qui s'étaient excusés ; Il souhaitait, entre autres, la bienvenue à Hervé FIEDERICH, nouveau Président de la Ligue de Lorraine.

Pour mener les débats, il confiait la parole à Michel Gillet, Président Délégué, et à Jean-Pierre Horrie, Secrétaire Général.

A la suite de l'approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'année dernière, Le Président reprenait les grandes lignes de son rapport moral, à savoir :

- l'extension du bâtiment de Bras maintenant terminée et dont l'inauguration aurait lieu dans l'après-midi ;
- la mise en conformité du dojo (à la suite d'une inspection DDCS, la surface de travail a été réduite) et l'éventualité de travaux d'agrandissement de ce dojo, travaux qui seront financés par l'ENA ;
- le règlement CSDGE qui sera présenté et soumis au vote de l'Assemblée Générale. Le point principal de la négociation étant le retour à la parité au sein des jurys ;
- un Règlement Technique également proposé au vote de l'Assemblée Générale, de même que le Règlement Intérieur Fédéral, et le règlement-type de Ligue et de Comité Départemental.
- l'accueil cette saison, invités par la FFAB, de deux Shihan japonais :

YAMADA Senseï et TAKAMIZO Senseï.

Le Président insistait sur le constat d'une nouvelle baisse des licences. A la suite, le Secrétaire Général reprenait, lui aussi, les grandes lignes de son rapport sur l'Administration.

Les différents détails sur la situation de nos **licenciés** étaient livrés, situation de laquelle nous pouvons extraire quelques chiffres :

1/ Baisse du nombre de licenciés dans un certain nombre de Ligues, et essentiellement des enfants.

Le nombre d'**enfants** ressort à 25,85% du nombre de licenciés de la Fédération et les « Adultes-mineurs » (+ de 14 ans) ressortent à 10,543%. L'ensemble des mineurs représente un poids de 36,393%.

2/ Concernant les **Féminines**, celles-ci ressortent (globalement) à 6 907 licenciées, dont :

- Adultes : 3 990
- Adolescentes (14 à < 18 ans) : 831
- Enfants (< 14 ans) : 2 086

Les féminines (toutes les catégories confondues) représentent donc 26,092% des licenciés contre 25,497% la saison dernière, soit une légère hausse en pourcentage sur les 2 dernières saisons.

Les féminines « adultes > 14 ans » représentent 24,056% des adultes, soit en légère hausse par rapport à l'année précédente (23,976%).

Les féminines « adultes > 18 ans » représentent 23,696% de cette répartition adultes (16 838) ; contre 23,325% la saison dernière.

Concernant les féminines, ces chiffres sont faibles (très faibles) pour une discipline où il n'y a pas de compétition, ni relation de force.

Le Secrétaire Général rappelait également la volonté fédérale de développer l'AIKIDO chez les Seniors Grands Débutants, comme le projet de développer la pratique auprès des handicapés ou celle de l'AIKIDO-TAISO.

3/ Au niveau du renouvellement des licences, nous frôlons, les 60% avec 59,747% contre 59,116% en 2012/2013 et 58,484% en 2011/2012 ; ces chiffres encourageants prouvent la fidélité des licenciés à la pratique de notre discipline. Sachant aussi que nous enregistrons une très légère baisse au niveau des clubs.

Était enfin rappelée la composition de la Fédération avec les Ligues et des Départements, organes déconcentrés, le Comité Directeur et ses structures d'Administration et de Gestion (Bureau fédéral, les Départements Technique, Administration, Finances, les Commissions diverses).

Assemblée Générale FFAB Vitrolles les 22 et 23 novembre 2014

Enfin, il relatait brièvement les rapports des Commissions dépendantes du Département Administration, dont la Commission « Réglementation » qui avait fortement travaillé tout au long de la saison sur les textes fédéraux.

L'ensemble de ces rapports étant approuvé à l'unanimité.

Michel Prouvèze, au nom du Département Technique, prenait la parole pour son rapport et celui de chacune des Commissions, en s'attardant toutefois sur le Règlement Technique "Aïkikai", qui rassemble un bon nombre de précisions et d'informations sur le fonctionnement du Département Technique ; en précisant que ce document doit rester « vivant » et alimenté au fur et à mesure des nécessités.

Quelques responsables de Commissions prenaient la parole pour rappeler certains dossiers importants :

- le B.F., tremplin vers le C.Q.P., avec cette saison une centaine de candidats. En effet, les candidats au CQP ont pratiquement tous le BF et bénéficient donc de la possibilité d'avoir un allègement de la formation ;
- le C.Q.P., désormais CQP MAM (Moniteur Arts Martiaux), avec l'importance de posséder le B.F. ;
- le DEJEPS avec la Commission d'harmonisation mise en place ; et en rappelant que l'obtention du DEJEPS par équivalence se termine le 1er juillet 2015 ;
- la Commission des Féminines et la Commission « handicap » dont le responsable rappelle l'orientation fédérale et la mise en place d'un module de formation ;
- la Commission Haut Niveau avec de nouvelles règles d'attribution ;
- la Commission « Jeunes » essentiellement axée vers la formation des enseignants ;
- les Commissions « Formation Juges », « 3ème/4ème dan » et « Seniors ».

L'ensemble de ces rapports étant approuvé à l'unanimité.

Notre Trésorier Général, Francis Labardin, et les membres du Département « Finances » intervenaient à leur tour pour présenter les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2014 de la saison 2013/2014. M. Ballatore et sa collaboratrice du Cabinet Comptable étaient présents et assistaient notre Trésorier et pouvaient ainsi répondre aux questions de l'auditoire ; avec, en appui, la projection de documents divers : le compte de résultat, le bilan, et différents graphiques.

Le rapport du Trésorier Général et ceux du Département Finances et de ses Commissions étaient ainsi présentés et commentés.

Le Trésorier Général rappelait qu'avec une saine gestion, tant dans la maîtrise des dépenses que dans la gestion des placements, nous étions parvenus à un résultat excédentaire, et ce malgré une baisse des licences ; ceci étant dû en partie avec l'augmentation du coût des licences votée lors de la saison 2012/2013.

Il faut rappeler que si les imputations et les vérifications saisies et contrôlées au jour le jour sont tenues au siège, le Cabinet BALLATORE & CHABERT apporte son expertise dans la gestion globale. De plus, nos comptes sont soumis à l'attention du contrôleur aux comptes nommé chaque année par notre Assemblée Générale; le mandat de celui-ci (Marc PASQUET) étant reconduit pour cette saison.

A la suite, le bilan et le compte de résultat étaient présentés et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale, le résultat étant affecté au

poste « Report à Nouveau ».

Quant au budget de la saison 2014/2015, soumis préalablement au Bureau et au Comité Directeur pour validation, le Trésorier Général présentait et commentait les grandes lignes des actions envisagées. Nous retenons notamment les prévisions pour la venue de Doshu à l'automne 2016.

Le Trésorier indique qu'il n'est pas envisagé d'augmentation du coût de la licence et, donc, une attention particulière sera portée au fonctionnement budgétaire.

La Commission Placement apportait un commentaire pour relever un bon taux de rémunération des placements.

Les rapports, compte de résultat, bilan, budget ont été votés à l'unanimité ; le résultat porté en « Report à Nouveau » et quitus donné au Trésorier.

Pour la Commission COMMUNICATION, le responsable rappelait les grandes actions de son domaine de compétence, notamment des vidéos en boucle dans les restaurants « Hippopotamus » sur les mois de novembre et décembre, un pack promotionnel mis à la disposition des nouveaux clubs, et la poursuite des travaux sur la réalisation d'un DVD reprenant des prises de vues des stages ou autres manifestations de Tamura Senseï.

Son responsable s'attache à renforcer une communication externe, mais la tâche est ardue et les budgets envisagés ne sont pas à la hauteur de nos possibilités.

La Commission MEDICALE intervenait à son tour en insistant auprès des Ligues afin de mettre en place un relais avec un Médecin de Ligue.



Le Bureau fédéral avait proposé que cette Assemblée Générale puisse être l'occasion d'une inauguration des locaux de l'extension à Bras avec tous les acteurs fédéraux ; après le repas du samedi midi, un transport par car emmenait alors les membres vers le siège fédéral. Diverses personnalités avaient été invitées dont le Conseil Général et la DDCS, la Mairie de Bras et celle de Saint Maximin, les architectes et les entreprises qui étaient intervenues sur le chantier (voir photo ci-dessus).

Les présents pouvaient ainsi se rendre compte du travail engagé, mais aussi du résultat de la qualité tant dans l'esthétique que dans la

Assemblée Générale FFAB Vitrolles les 22 et 23 novembre 2014

Remise de médailles de la FFAB :
Serge CRUZ, Président de la ligue Réunionnaise.
Autres récipiendaires : Xavier BOUCHER, Fabrice CAST, José FALCO,
Gérard GROWAS et Max THORETTON



réalisation, notamment pour la salle de réunion équipée de tout le confort audio-visuel.

Notre Président inaugurait donc ces nouveaux locaux avec un petit discours en rappelant qu'au cours d'une autre manifestation lors du stage CEN d'octobre, la salle de formation était baptisée « Salle Jean-Paul AVY » en l'honneur de notre regretté ami disparu lors de l'été 2013.

Notre Fédération peut être fière d'avoir à sa disposition un tel outil, au service de la formation, de l'accueil des stages ou autres manifestations ; c'est-à-dire à la disposition des clubs et des licenciés.

Sur le site fédéral, chacun pourra découvrir ce que sont ces nouveaux locaux avec les différentes phases des travaux.

En fin d'après-midi, une petite réception était organisée avec, comme chaque année, une remise des médailles fédérales à quelques licenciés ayant apporté un soutien ou une action méritante à la Fédération (voir photo ci-dessus).

Le lendemain dimanche matin, nous reprenions les travaux de l'Assemblée Générale avec la présentation de différents textes fédéraux.

Règlement Intérieur fédéral : à la suite de la mise en place d'un « Règlement Technique », nécessité de revoir certains paragraphes de ce règlement. De même, une refonte des règlements-types des Ligues et Comités départementaux était nécessaire.

Avec la présentation de ces textes par la Commission Réglementation, ceux-ci étaient adoptés à l'unanimité avec les remerciements pour ce travail de fond sur nos règlements.

A la suite de la vacance d'un poste au sein de l'**Organisme disciplinaire fédéral d'appel**, il était proposé de compléter cette instance ; François Puysegur, candidat, était élu avec 162 voix.

Michel Prouvèze intervenait à la suite pour présenter, d'une part le rapport de la C.S.D.G.E. avec les différents travaux et résultats des

divers examens de grade « Dan », d'autre part avec la présentation, aux fins d'une adoption par l'Assemblée Générale, du projet d'un nouveau **Règlement Particulier de la CSDGE** présenté par Michel GILLET.

Le document proposé est le résultat des négociations du groupe de travail composé, pour la FFAB de M. Gillet, D. Allouis et R. Dalessandro, pour la FFAAA de M. Desmot, J. Philippe Larmier et L. Mathevet.

Ce groupe de travail s'était réuni à plusieurs reprises. L'ambiance de travail en avait été sereine.

Ce nouveau Règlement, dont les modifications ont été largement présentées par ailleurs, a été voté à l'unanimité.

Il sera adressé au Ministère aux fins d'un arrêté.

Comme nous nous y étions engagés dès lors que le Règlement de la CSDGE aurait été présenté, l'Assemblée Générale levait la disposition prise il y a quelques années de ne pas accepter les pratiquants de la FFAAA dans nos stages.

Enfin, à la suite d'une rencontre avec les dirigeants de « **Mutokukai** », et du bureau fédéral, rencontre qui avait permis de lever toute ambiguïté et une mise au point, la disposition prise par une précédente Assemblée Générale à l'encontre des membres et clubs « Mutokukai », l'Assemblée Générale votait à l'unanimité de réintégrer les membres de cette organisation dans la liste des juges.

A la suite, un point sur le dispositif des licences en ligne était présenté ; environ 25% des licences ont été prises en ligne pour cette saison, mais aujourd'hui avec toujours l'envoi d'un chèque pour le règlement. Une étude est menée actuellement avec une proposition pour la saison prochaine d'un processus de règlement en ligne ce qui devrait accélérer la validation de la licence. Ainsi, la saison prochaine un contrat d'engagement avec une autorisation de prélèvement pourrait être proposé aux clubs qui le désireront.

Rappel : les personnes sont assurées lorsque le club a validé le panier en ligne, mais tant que le règlement n'est pas parvenu à la fédération, les personnes ne sont pas licenciées et ne reçoivent pas leur timbre de licence.

Alain Floure, au nom du GHAAN, prenait la parole et rappelait sa satisfaction quant à l'accueil et à l'écoute de la FFAB envers son groupe, partie intégrante de la Fédération.

Le Département Technique présentait alors le projet de « **règlement technique** » réalisé par les membres du bureau technique et de nombreux échanges avec les membres du bureau fédéral. Il reprend également les éléments du travail réalisé par la commission réglementation et le groupe de travail FFAB/Relations Ligues.

Il précise notamment les fondations, le rôle du CEN, de l'ACTR, la tenue vestimentaire et notamment l'absence de signe religieux distinctif, les grades.

Après un vote, ce règlement technique était adopté à l'unanimité.

En fin de matinée, plus aucune question n'étant abordée, le Président clôturait cette Assemblée Générale en faisant part de sa satisfaction quant au déroulement serein des travaux ; il remerciait l'ensemble des participants en précisant avoir été très sensible à l'ambiance de travail de la part de tous les membres présents avec des débats et des échanges qui ont été fructueux.

Jean-Pierre HORRIE
Vice-président - Secrétaire Général de la FFAB

Session du CQP APAM 2014

Pour cette troisième session à Bras, nous avons pu disposer pleinement de la nouvelle salle de travail Jean-Paul AVY. Est-ce un heureux présage ? Toujours est-il que les candidats au CQP 2014 n'avaient encore jamais été aussi nombreux, ils ont pu ainsi rendre hommage à leur manière au regretté Jean-Paul.

Vingt-cinq stagiaires dont trois originaires de l'île de la Réunion et de Mayotte ont en effet découvert ce nouveau lieu de travail.

Les installations mises à notre disposition — salle silencieuse, fonctionnelle, vidéo-projecteur, ... — ont donné toute satisfaction tant aux intervenants qu'aux stagiaires.

Cela a aussi facilité le travail de Jean-Jacques notamment pour la préparation des temps de repas, les années précédentes la salle de restauration était utilisée comme salle de travail.

Cette session s'est terminée par une réussite très satisfaisante pour nos candidats puisque tous ont réussi l'examen.

Cette réussite donne raison à la FFAB d'avoir fait le choix de l'extension de Bras pour en faire un centre national de formation pour les pratiquants de notre fédération qui souhaitent s'engager dans la voie de l'enseignement de l'Aïkido tel qu'il a été transmis par Tamura Shihan. L'unité de lieu pour la pratique, l'hébergement, la restauration et la formation sont très précieux pour nos candidats.

Autre point important : le CQP permet à nos candidats de découvrir Bras dans la durée puisque nombre d'entre eux y séjournent une

Photo Martine CHABRIER



semaine. Tous en sont repartis enchantés si j'en juge par leurs fiches d'évaluation de la formation. C'est si vrai que plusieurs parmi eux adhèrent à l'ENA à cette occasion.

Je terminerai en remerciant le siège fédéral pour son travail efficace pour le CQP APAM. Le fait que la FFAB est devenue prestataire de formation homologué pour la CQP APAM entraîne un certain nombre de tâches : préparation du positionnement, inscription à l'examen selon les trois voies possibles examen sec, validation d'acquis de l'expérience et unités capitalisables, préparation annuelle du dossier d'habilitation, préparation de la formation et de l'examen, préparation du jury plénier, bilan pédagogique et financier de chaque session. ■

Jean-Paul MOINE
Coordonnateur du CQP

NOUVEAU



PACK PROMOTIONNEL CLUB

*Des outils pour vous aider
à faire connaître votre club,
l'Aïkido, la FFAB*

- 1 affiche O Senseï pour Kamiza format A3
- 500 flyers
- 25 affiches
- 25 Manuels du Pratiquant
- 1 DVD : Tamura Nobuyoshi, une vie d'Aïkido
- 2 dossiers de présentation AÏKIDO - FFAB

En vente auprès du siège fédéral

45€ (hors frais d'expédition)
un gain de 20€ sur le prix de vente hors pack

Bon de commande sur le site fédéral
www.ffabaikido.fr/fr:publications-et-outils-promotionnels-123.html

**Ce pack est offert
aux nouveaux clubs
lors de leur 1ère affiliation**

Retrouvez le SESERAGI sur le site fédéral en version numérique feuilletable !



Afin de répondre à une demande très actuelle qui nous permet de toucher un plus grand nombre de lecteurs, nous avons fait le choix d'améliorer la lecture du journal fédéral en ligne en le proposant en version numérique feuilletable. Les numéros peuvent toujours être téléchargeables en fichiers PDF et donc imprimables. L'édition papier est limitée mais conservée, ainsi les clubs continuent à recevoir deux exemplaires de chaque numéro.



KAKEMONO AÏKIDO FFAB

En vente auprès du siège fédéral
Kakemono Roll'Up 85x200 cm

Un support promotionnel idéal pour les forums, salons et manifestations sportives

- Accroche par système de clip automatique
- Support PVC Classic 440g/m²
- Corps aluminium
- Sac de transport avec protection compris

60€ le kakemono + frais d'expédition

Bon de commande sur le site fédéral

www.ffabaikido.fr/fr:publications-et-outils-promotionnels-123.html



OUVRAGES DISPONIBLES AUPRÈS DU SIÈGE FÉDÉRAL

FFAB – Place des Allées – 83149 BRAS – Tél. 04 98 05 22 28

RETROUVEZ prix et bons de commande en téléchargement sur le site :

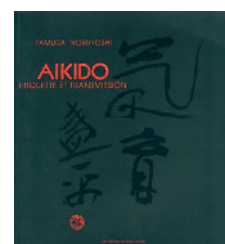
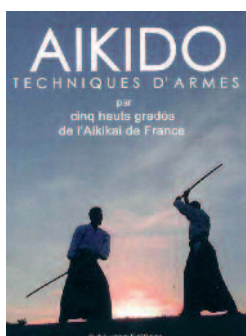
www.ffabaikido.fr/fr/publications-et-outils-promotionnels



Seul livre édité par la FFAB
Un livre, toutes les techniques,
du début à la ceinture noire...

- 224 pages, format 24 x 32 cm
- Papier couché 150g
- Plus de 1600 photos
- Couverture couleurs

Photos René BONNARDEL



Autres ouvrages :
AÏKIDO TECHNIQUES D'ARMES
HISTOIRE DE L'AÏKIDO / 50 ans de présence en France
AÏKIDO – ÉTIQUETTE et TRANSMISSION

Le nouveau Règlement Particulier de la CSDGE

Le travail de la commission paritaire, composée de notre côté de Michel Gillet, Didier Allouis et Robert Dalessandro, a permis de présenter à notre Assemblée Générale Fédérale le texte qui a été approuvé à l'unanimité.

Cette commission a travaillé d'arrache-pied pour arriver à ce résultat. Notre bureau fédéral, notre comité directeur et le bureau technique ont suivi attentivement l'évolution des négociations qui se sont achevées sur un compromis largement acceptable pour nos Présidents de Ligue.

Ce Règlement, soumis au Ministère de Sports, est publié dans son intégralité sur le site fédéral.

Merci à nos représentants pour l'énorme travail accompli. Ils ont su représenter notre Fédération avec fermeté, courtoisie et un très bon sens de la négociation.

Un compromis ne va pas sans concession de part et d'autre. Bien sûr, nous aurions souhaité arriver à la voix prépondérante positive. Dans le contexte législatif français actuel, ce n'était pas possible.

La principale modification apportée dans ce nouveau Règlement est la parité des jurys : cet acquis essentiel garantit la reconnaissance de notre spécificité. Nos examinateurs deviennent de ce fait examinateurs UFA FFAB et non plus juges UFA.

Les statistiques des résultats des examens sur les six dernières saisons (près de 10 000 candidats examinés !) développées lors de la dernière A.G. montrent clairement que les jurys paritaires ont eu des résultats très nettement plus équilibrés que les jurys monocolores. Les examinateurs, dans ce contexte, semblent être plus disposés à respecter l'identité de chacune des fédérations (ces statistiques montrent aussi que nos examinateurs FFAB, dans le contexte d'un jury monocolore, étaient plus conciliants pour accepter une forme différente de pratique).

Un autre aspect de ce nouveau R.P. est l'ouverture aux groupes n'appartenant pas aux fédérations agréées. En effet, si ceux-ci souhaitent intégrer une des fédérations agréées ils auront la possibilité de voir reconnus les grades obtenus dans leur structure non seulement pour les enseignants de ces groupes mais aussi pour leurs membres (bien évidemment à certaines conditions).

Il ne s'agit pas ici de développer chacune des modifications contenues dans ce nouveau R.P. ; l'essentiel est dans l'esprit d'ouverture des deux côtés qui a permis d'arriver à ce bon résultat.

Reste le chantier des annexes du Règlement Particulier pour lesquelles nos représentants techniques auront à défendre les critères d'évaluation propres à la FFAB.



C'est à la suite de contacts noués entre Paul Lagarrigue, Président FFAAA (à droite), et Pierre Grimaldi, Président FFAB (à gauche), en début d'année 2013, qu'une concertation a été initiée en vue de procéder à la révision du règlement de la CSDGE.

La mise en œuvre, dès maintenant, de ce nouveau Règlement Particulier avant même sa sortie officielle montre aussi le nouvel état d'esprit qui se met en place entre nos deux fédérations.

De notre côté, nous continuerons à renforcer, dans le respect des autres approches de l'Aïkido, notre identité fédérale qui est fondée sur ce que nous a transmis Tamura Senseï.

Il nous faut bien prendre conscience que l'idée d'unicité de l'Aïkido, pour sympathique qu'elle soit, est contredite par les faits. Simple rappel, il n'y a pas dans le monde un pays où il n'y ait qu'une seule structure organisant l'Aïkido, lorsqu'il est un tant soit peu développé. L'exemple de l'Europe est très parlant sur ce terrain.

Cela se retrouve d'ailleurs dans la multiplicité d'agrément de l'Aïkido de différents groupes pour un même pays. Cela est dû à la diversité d'interprétation du legs de O Senseï que l'Aïkikai reconnaît ainsi. ■

Michel PROUVÈZE
Coprésident FFAB de la CSDGE

Licences en ligne : **NOUVEAU !** le contrat club

Depuis le 1er Juillet 2014, la FFAB offre la possibilité à ses clubs affiliés d'effectuer **les demandes de licence directement par le site internet fédéral**.

À l'écoute des responsables de club et en s'appuyant sur notre expérience depuis la mise en place de ce processus de prise de licence en ligne, nous vous proposons une **nouvelle étape** pour améliorer ce dispositif.

LE CONTRAT CLUB

• Pour Qui ?

Ce contrat est réservé aux clubs qui ont déjà effectué cette saison les demandes de licences en ligne et pour les clubs qui souhaitent adhérer à ce nouveau processus.

Ce contrat club sera mis en place dès le 1er mars en anticipation de la saison prochaine 2015-2016.

• Quel changement ?

Dorénavant, avec le contrat club, vous réglerez vos licences en paiement différé, par prélèvement, le 15 du mois suivant en remplacement du règlement par chèque proposé jusqu'à présent (le montant de tous les paniers de licences validées du 1er au dernier jour du mois sera prélevé sur votre compte le 15 du mois suivant !).

Moins de papier hormis les timbres de licences qui vous seront adressés par la fédération pour remettre aux licenciés.

• Quand ?

Ce contrat club sera adressé fin février 2015 par courrier avec l'appel de la cotisation club fédérale 2015-16.

• Engagement du Club

Par ce contrat le club s'engage à :

- licencier à la FFAB l'ensemble de ses adhérents,
- informer, conformément à l'Article L321-4 du Code du Sport, l'ensemble des adhérents sur les garanties d'assurances complémentaires,

- archiver, conformément à la loi, chaque « Demande de Licence » pendant 3 saisons sportives complètes afin de pouvoir transmettre chaque demande, sur simple sollicitation soit de l'assureur de la F.F.A.B. soit de cette dernière.

• Durée du contrat

Pour les clubs signataires de ce contrat, il prendra effet dès le 1er Juillet 2015. La durée du contrat est d'un an et sera prorogée chaque

année par tacite reconduction, sauf dénonciation par l'une ou l'autre partie.

COMMENT PRENDRE VOS LICENCES EN LIGNE ?

Rendez-vous sur l'Espace réservé du site internet fédéral : <http://www.ffabaikido.fr>

Une version papier de la procédure « Licence en Ligne » sera jointe au courrier club d'appel de cotisation club 2015-2016 avec le contrat club.

LES AVANTAGES POUR VOTRE CLUB

Pour cette première saison et à ce jour, 25% des licences ont été enregistrées par ce nouveau processus !

Pratique, rapide, écologique, il présente de très nombreux avantages :

- demander les licences de ses adhérents **24h/24 et 7j/7**,
- obtenir **en temps réel** leur inscription sur la base de données fédérales,
- modifier **instantanément** les informations erronées des licences, ou autres, une fois effectuée la validation de votre panier par le siège,
- télécharger **aussitôt** les attestations de licence, club, etc.,
- inscrire vos licenciés pour qu'ils bénéficient **dans les délais les plus courts** de la couverture d'assurance leur permettant de pratiquer lors des cours, stages, passages de grades, formations... ,
- télécharger **dès validation par le siège** le listing à jour de ses licenciés avec tous les renseignements permettant au club de l'utiliser comme fichier « Adhérents »,
- régler vos licences en **paiement différé**, soit le 15 du mois suivant par **prélèvement automatique** en remplacement du règlement par chèque proposé jusqu'à présent.

Mars à Juin est la période la plus propice à la préparation de la saison prochaine.

En renouvelant votre cotisation club, vous pourrez adhérer dès à présent au « Contrat Club de demande de licences en ligne ».

Votre rentrée 2015-2016 n'en sera que plus sereine !

Vous pourrez également, même en cours de saison, décider d'effectuer vos demandes de licences en ligne !

Nous remercions les clubs qui contribueront à la mise en place de cette nouvelle procédure. ■

**Michel GILLET, Président délégué FFAB,
Responsable du Projet « Licences en ligne »**



Informations et contrat seront adressés aux clubs et disponibles en ligne sur le site fédéral dans l'espace réservé aux clubs.

AIDE et CONSEILS

Le service fédéral des licences est à votre écoute. Il répondra à toutes questions complémentaires sur les demandes de licences en ligne :

- par e-mail ffab.aikido@wanadoo.fr
- par téléphone au **04 98 05 23 11**.

Vous pourrez également consulter le site internet fédéral : <http://www.ffabaikido.fr>

Enseigner, c'est observer

Une pédagogie au miroir de l'enfance

Il y a en Aïkido, et certainement dans de nombreuses disciplines, un paradoxe qui, pour être bien identifié, n'en est pas moins tenace : c'est traditionnellement aux plus jeunes enseignants, aux assistants, aux débutants que l'on confie la tâche d'encadrer les publics jeunes. Il est pourtant clair que le public enfant possède des besoins et capacités tout à fait spécifiques dont il faudrait savoir tenir compte pour lui proposer un enseignement réellement adapté. Au cours d'un stage animé par Jean-Pierre Pigeau organisé au sein de la ligue Flandres-Artois en avril 2014, de riches échanges ont permis de dégager deux idées fortes concernant l'enseignement de l'Aïkido à ce public particulier.

Enseigner, ce n'est pas décrire, c'est observer.

On pourrait en faire une maxime pédagogique absolue.

Ne pas décrire. Il ne s'agit en effet jamais pour l'enseignant d'Aïkido d'expliquer chaque « partie » d'une technique, un déroulement « étape par étape » (« je mets le pied ici, la main là, j'avance ainsi... ») – et tout d'abord parce qu'il n'existe pas de « partie », pas d'« étape » ; et aussi parce qu'il ne s'agit pas tant de « comprendre » des « techniques » que de développer des sensations. C'est dans leur globalité que les mouvements doivent être pensés, et donc montrés. Il serait donc vain pour le professeur de se concentrer sur des détails qui, considérés hors du tout, perdraient tout leur sens.

Ce principe se révèle plus vrai encore quand il s'agit de l'enseignement aux enfants, qui sont naturellement plus enclins à l'imitation d'une forme globale qu'à l'analyse de formes complexes et abstraites. C'est donc cette forme globale qu'il faut donner à voir et à sentir, plutôt que de donner à entendre une longue liste de sous-titres descriptifs.

Observer. Le travail d'observation consiste alors à repérer ce qui, dans un exercice proposé peut poser problème, et à proposer ensuite une situation qui amène d'elle-même l'enfant à résoudre ou contourner le problème, plutôt que de lui expliquer longuement des tenants et aboutissants qui, de toute façon, échapperont à sa compréhension. Par exemple : comment amener les pratiquants à expérimenter le principe *irimi* face à une attaque *shomen ushi*, quand leur premier réflexe est de reculer ou de contourner *aïte* ? Pourquoi ne pas tout simplement définir une situation initiale dans laquelle *tori* se trouve dos au mur ?

Il s'agit moins d'expliquer que de faire vivre une situation qui porte elle-même la solution au problème rencontré. La simplicité d'une consigne vaut souvent mieux que de longues et fastidieuses explications.

Le rôle de l'enseignant n'est pas de dérouler un programme technique déjà écrit à l'avance, comme on lirait avec un brin d'ennui un manuel poussiéreux devant un auditoire qui en enregistrerait passivement le contenu. Il doit au contraire toujours rester attentif au groupe, repérer les difficultés, les limites, adapter le rythme, les consignes, le contenu du travail proposé. Il est ainsi toujours en posture d'adaptation et d'invention. On voit bien d'ailleurs quelle place déterminante peut tenir l'expérience dans une telle capacité.

Un cours enfant, ce n'est pas un cours pour des adultes miniatures.

Parce que les enfants ont des capacités (motrices, d'apprentissage, d'attention...), des envies, et des besoins spécifiques, qui exigent que l'on mette en œuvre une pédagogie réellement différente. Il ne s'agit pas seulement de leur proposer *moins* (moins vite, moins fort, moins long, moins complexe...), mais de leur proposer *autre chose*.

L'enseignement aux publics enfants nous force à nous demander ce qui est l'essentiel, ce que l'on souhaite réellement transmettre. Car il n'y aurait pas pire que de vouloir « tout » transmettre, c'est-à-dire : chaque détail d'un mouvement. Car ces détails, isolés, n'ont aucune valeur. On retrouve encore, ici, l'idée du travail dans la globalité, et aussi l'idée

d'une approche des fondations de notre discipline, telles que définies par Tamura Senseï.

Qu'est-ce qui est ainsi, par exemple, réellement le plus important : que le jeune pratiquant développe une perception d'*irimi*, qu'il construise progressivement son *shisei* ou qu'il sache amener son partenaire au sol en réalisant *ikkyo amote* sur une variété de frappes et saisies ?

Réfléchir ainsi nous conduit à sortir de nos routines pédagogiques, à interroger nos représentations de ce que serait « le véritable Aïkido » – sûrement pas un catalogue de techniques et de variations formelles que l'on pourrait classer par difficulté croissante et décliner tout au long d'un cursus.

En poussant la réflexion, on s'aperçoit que l'enseignement aux enfants fonctionne comme un miroir de l'enseignement aux adultes.

Par exemple : quelle est la juste place du *reishiki* dans un cours "enfant" ? Ou encore : quelle importance accordera-t-on aux passages de grades pour ce public ? Comment les organisera-t-on ? Et pour le public "adolescent", susceptible ensuite de rejoindre les cours adultes ? Répondre à ces questions conduit naturellement à élaborer des réponses concernant les adultes.

En suivant cette idée jusqu'au bout, on pourrait aller jusqu'à affirmer que si un cours pour enfants ne peut pas être un cours pour des adultes miniatures, *un cours pour adultes pourrait tout à fait devenir un cours pour de grands enfants*. Pas seulement au sens où les adultes peuvent avoir gardé une part d'esprit enfantin. Mais au sens où des adultes pourraient également tirer profit de la pédagogie souvent très riche développée pour les enfants : une certaine épure, un souci de la globalité, le refus de la description, une gestion du rythme et de la réceptivité du groupe issue d'une observation attentive, la mise en place des situations-problèmes orientée vers le développement de sensations plutôt que de longs discours...

En bref : un cours qui ne croit pas pouvoir se reposer sur les capacités cognitives des pratiquants, lesquelles ne donnent jamais réellement accès à ce qu'est l'Aïkido, qui se fait en silence, dans le mouvement et le pétrissage du corps que constitue le *keiko* – ceci étant vrai pour les adultes comme pour les enfants. À ce titre, l'enseignement de l'Aïkido aux enfants ne doit jamais constituer une « spécialité », au sens où il serait un domaine fermé, séparé des autres, qui serait l'affaire exclusive de quelques experts ; et si les publics enfants possèdent bien des besoins spécifiques, il faudrait s'empresser de préciser : comme tous les autres.

■
Cédric CHORT

Le stage d'été de la Commission Nationale Jeunes se déroulera au Dojo Shumeïkan de Bras (Var) du mardi 7 au dimanche 12 juillet 2015. Il sera ouvert aux jeunes à partir de 12 ans et aux enseignants, professeurs, assistants ou accompagnateurs pratiquants.

La plaquette d'information sera prochainement mise en ligne sur le site fédéral www.fbaikido.fr



L'Aïki-Taïso, c'est déjà de l'Aïkido !

Doit-on rappeler qu'O Senseï pratiquait l'Aïki-Taïso et ne se contentait pas de donner un cours magistral ? Parfois, certains aikidokas — comme si cela entraînait en contradiction avec le message philosophique de l'Aïkido — ont tendance à ne pas admettre la dimension martiale de l'Aïkido, ou encore considèrent tout ce qui touche au corps comme vulgaire ou sans intérêt.

Pourtant, TAI équivaut à : corps, SO à : préparer, manipuler, diriger... Par conséquent, Aïki-Taïso signifie « préparer le corps à la pratique de l'Aïkido » ; il y a donc bien une part de préparation physique. Cependant, cette préparation ne se limite pas au corps, car corps et esprit sont intimement liés ; on peut atteindre l'un en agissant sur l'autre.



Photos : Patrick Peyrard

Bien que l'Aïki-Taïso soit la préparation spécifique de l'Aïkido, on peut très bien le pratiquer indépendamment avec pour seul objectif le bien-être. Il peut, en outre, être une transition, pour les personnes qui le souhaitent et qui n'osent pas l'aborder d'emblée, vers le cours d'Aïkido. La préparation physique et mentale (jumbi dosa) peut être pratiquée seul (tandoku dosa) ou avec partenaire (sotai dosa).

L'Aïki-Taïso a pour objectifs :

- à court terme : de nous mettre en condition pour le cours, et donc, pourrait être considéré comme un échauffement (le terme de préparation est plus approprié). Je sais que certains vont hurler d'indignation, mais n'y a-t-il pas nécessité de préparer son corps à une discipline qui est aussi "physique" et qui peut être traumatisante si elle est mal menée (sans jeu de mots) ?

- à plus long terme : amélioration de nos capacités physiques et mentales, équilibrage et mise en harmonie de notre être tout entier, entretien de la santé, relâchement...

« Pratiquer l'Aïki-Taïso, c'est déjà pratiquer l'Aïkido » (dixit Tamura Senseï) ; il n'y a donc pas deux arts, mais un seul, car l'Aïkido est un tout qui englobe ses différentes composantes (Aïki-Taïso, Tai-Jutsu, Buki-Waza).

L'Aïkido — et par conséquent l'Aïki-Taïso — respecte ce principe taoïste d'équilibre entre les opposés (yin et yang). De ce fait, il n'est ni un art interne, ni un art externe, car il est les deux à la fois.

L'Aïki-Taïso n'est pas figé dans sa forme et peut être adapté en fonction du public (adultes, enfants, seniors...), ou orienté en fonction du but visé.

Cette préparation peut comprendre :

1) des exercices "internes" comprenant, entre autres, des exercices respiratoires dont certains issus de la gymnastique taoïste (kiko en japonais, ou qi-gong en chinois), des techniques de concentration et de relaxation, des auto-massages...

Si la connaissance des qi-gong est un plus, ne réduisons pas l'Aïki-Taïso à cette seule pratique, car l'enseignement de l'Aïki-Taïso exige avant tout des compétences en Aïkido.

2) des exercices "externes" : gymnastique d'entretien physique, renforcement musculaire et assouplissements, gymnastique japonaise (Jikyo-Jutsu), étirements, massages, techniques de Shiatsu et de Yoga,...

3) des éducatifs préparant aux techniques de l'Aïkido...

Pendant plus de 40 ans, nombreux sont celles et ceux qui ont pu s'enrichir de l'enseignement de maître Tamura Nobuyoshi et aborder cette autre facette de l'Aïkido qu'est l'Aïki-Taïso, par les nombreuses préparations qu'il nous a enseignées. ■

Kamel BOUSSABOUA

La FFAB offre désormais la possibilité de pratiquer l'Aïki-Taïso lors de cours qui lui sont spécifiquement consacrés.



AÏKIDO

infos fédérales

► Publications CEN

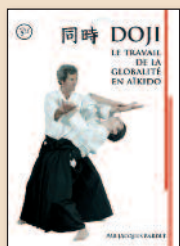


• **LIVRE "AIKIDO ENFANTS" de Michel VENTURELLI et Pascale TALTAVULL**

21 x 29,7 cm - 136 pages - 24 € + 5 € frais de port (chèque à l'ordre de l'Arlésienne)

Aider le jeune d'âge scolaire, le pratiquant d'Aïkido à s'approprier un peu de ces « pouvoirs d'agir » dont disposent les Aïkidokas de haut niveau. Aller par un apprentissage du contrôle vers l'aisance motrice, tout en découvrant la spécificité culturelle de l'activité et ses principaux savoir-faire. Cette approche de l'Aïkido considérée du point de vue des actions inévitablement mises en œuvre et coordonnées sur le tatami et une démarche centrée sur la motricité des sujets, pourront inspirer l'enseignant dans la conception de son enseignement. L'essentiel de l'activité, en particulier l'Aïkido, en photos commentées.

Commande auprès de M. Venturelli - Les Balcons du Mont d'Or - 22, boulevard Ernest Devaux - 04100 Manosque
ou P. Taltavull - 10, allée du Tourmalet - 31770 Colomiers



• **DVD "DOJI" de Jacques BARDET**

Ensemble des techniques demandées aux examens grades ou d'enseignement, reprise des éducatifs avec de nombreuses explications techniques qui permettent d'approfondir les bases tout au long de la pratique. Disponible chez Masamune : 11, rue Henri Régnauld 75014 Paris - 09 62 24 29 31 - www.masamune-store.com

• **DVD de Toshiro SUGA**

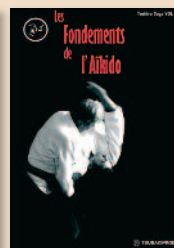
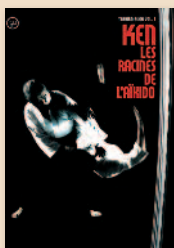
Vol.1 "Ken, les racines de l'Aïkido" Ce DVD permet de faire le lien entre travail à mains nues et travail aux armes : un élément indispensable pour comprendre la logique des techniques de l'Aïkido et leur origine.

Vol.2 "Jo, le pilier de l'Aïkido" Tout l'éventail des techniques qui utilisent cette arme centrale dans la discipline fondée par Morihei Ueshiba.

Vol.3 "Les fondements de l'Aïkido" Ce DVD présente le travail à genoux avec les techniques Suwari Waza et Hanmi Handachi Waza.

Vol.4 "Les fondements de l'Aïkido en dynamique" Ce 4ème DVD présente le travail debout avec les techniques en Tachi Waza. Indispensable pour tous les pratiquants désireux d'approfondir les techniques à mains nues.

Vol.5 "L'Aïkido - La maîtrise de soi - Ushiro Waza" Le 5ème volume de la série best-seller de Toshiro Suga présente les techniques sur les attaques arrières, Ushiro Waza. Disponibles chez Masamune : 11, rue Henri Régnauld - 75014 Paris - 09 62 24 29 31



• **DVD "AIKIDO, RÉUSSIR SON PASSAGE DE GRADE"**

"Luc Bouchareu a publié ce DVD sur la méthode et la pratique de l'Aïkido. Il y a déjà 25 ans qu'il a commencé à étudier l'Aïkido à Aix en Provence sous ma direction. Ce DVD est le fruit d'une étude incessante et de son expérience d'enseignant. Je suis sûr qu'il permettra à tous de nourrir et d'entretenir leur pratique de l'Aïkido." N. Tamura

Commande à adresser à : Luc Bouchareu, 5 rue Paul Alexis, 13090 Aix en Provence



• **LIVRE "44 questions, 44 réponses, 44 photos sur l'Aïkido"**

Conseillé et préfacé par Luc BOUCHAREU - Auteurs : Youlika Michalski et Cédric Chort - Edition Aïkido Sainte Victoire - 100 pages, 18x18cm
Prix du livre 12 € + 3 € de frais de port
Renseignements : contact@44questions.fr

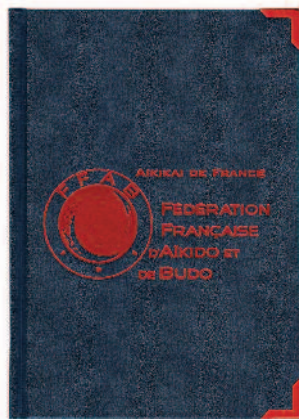


• **DVD "AIKI ÉVASION"**

Une œuvre pour la découverte de l'Aïkido qui met l'accent sur la dynamique et l'efficacité de notre Art Martial.

Quatre cadres techniques ont participé à son élaboration : Serge SANS, Didier ALLOUIS, Jean-Paul MOINE et Luc BOUCHAREU.

Renseignements auprès des CEN concernés



EN VENTE AUPRÈS DES LIGUES* : LE PASSEPORT FFAB DE LUXE

(*voir dispositions de vente auprès de votre ligue d'appartenance)

Prix de vente : 10 €

Descriptif du passeport :

- Format 10,5 x 14,8 cm
- Couverture toilée gris anthracite contrecollée sur carton, avec 2 coins métalliques rouges
- Pochette cristal en 3e de couverture
- 56 pages intérieures (disposition pour 30 saisons sportives)

(Les passeports FFAB gratuits sont également toujours disponibles auprès des ligues)

INFORMATION AUX LICENCIES : LE TIMBRE DE LICENCE

Nous vous rappelons que votre LICENCE EST VOTRE PROPRIÉTÉ.

C'est avec votre timbre de licence collé sur votre passeport sportif que vous pourrez participer, tout en étant assuré, non seulement aux cours donnés dans votre club, mais aussi aux stages nationaux, régionaux ou départementaux. Il vous permet également de justifier de vos années de pratique si vous souhaitez présenter un grade. En conséquence, nous vous conseillons d'être vigilant et de bien demander à votre responsable de club de vous le remettre le plus rapidement possible, validé par le tampon de la saison en cours.

Monsieur Jean-Pierre TOULOUSE Chevalier dans l'Ordre National du Mérite

Par décret du 14 mai 2014, Monsieur Jean-Pierre Toulouse a été nommé Chevalier dans l'Ordre National du Mérite pour les 53 années passées au service des Arts Martiaux.

Il est 4e Dan d'Aïkido et titulaire du Brevet d'Etat 2e degré. Il pratique notre discipline depuis 46 ans. Il est aussi professeur de Judo avec option handicap et enseignant fédéral en armes japonaises (Iaido - Kendo - Jodo - Naginata - sports chambara).

Jean-Pierre Toulouse commence l'Aïkido en 1968, avec Monsieur Brun et devient élève de Maître Nocquet. Il se perfectionne avec Daniel Jotereau, DTR de la région de Nantes, qui lui fait connaître Maître Tamura.

Jean-Pierre Toulouse a été Président de la région Aquitaine et il a participé aux jurys d'examen pour l'obtention de la ceinture noire.

Monsieur Michel Cadiou, Président actuel de la Ligue d'Aquitaine et Monsieur Serge Sans 6e Dan, Technicien National, sont issus du club de Blanquefort dont il est le professeur.



M. Toulouse entouré de Madame la Députée du Médoc à gauche et de Madame le Maire de Blanquefort à droite

Ligue AQUITAINE

Tozando Aïkikai, le must du hakama !

Confectionné au Japon
100% polyester



La douceur satinée du cachemire et le confort d'un très haut de gamme. Facile à plier, résiste bien au suwari waza et garde sa tenue et ses plis.

合気道
クリストフパジュ

Possibilité de broderie à votre nom. Voir page « broderies » de notre site internet.

Passez commande et payez directement sur notre site
www.hakama-aikido.com

Disponible en
noir ou bleu nuit

Manzoku-Diffusion
8, rue des Muses - 68390 Sausheim
Tél. : 06 11 42 52 29
manzoku-diffusion@orange.fr

Claude CEBILLE nous a quittés



Claude CEBILLE, 6ème Dan, Responsable Technique National au sein du Groupe Historique AïKIDO André Nocquet est décédé le dimanche 19 octobre dernier des suites d'une longue maladie, dans sa soixante treizième année.

Issu d'une famille modeste, c'est à Paris, à l'âge de dix ans, qu'il découvre le JUDO-JIU-JUTSU, disciplines mises au point par Maître KAWASHI.

Au hasard des rencontres, à l'âge de 14 ans, il fait la connaissance de Guy LORENZI, alors 1er Dan d'AïKIDO qui lui propose de l'initier à cette nouvelle discipline.

D'abord sceptique, Claude CEBILLE est rapidement séduit par l'efficacité des mouvements circulaires et sa jeune intuition lui fait comprendre que là serait sa voie... Voie qu'il ne quittera plus jusqu'à ce que la maladie l'éloigne des tatamis.

Alors qu'il vient d'obtenir son premier dan, à l'âge de vingt ans, il fait la connaissance de Maître André NOCQUET dont il deviendra et restera un disciple inconditionnel jusqu'à la fin de sa vie.

Tout au long de son parcours, son investissement dans la pratique de l'AïKIDO ne fait que se développer, le conduisant finalement à « reprendre le flambeau de ses professeurs et Maîtres » pour le transmettre à son tour aux générations suivantes.

Ainsi, de simple pratiquant, en un demi-siècle, il aura finalement gravi tous les échelons pour accéder au grade de 6ème Dan et occuper au fil des ans diverses fonctions d'encadrement technique. Durant sa vie, il aura formé, au sein du G.H.A.A.N., plusieurs dizaines d'élèves aux grades de 1er à 5ème Dan, dont plusieurs sont à leur tour devenus enseignants. Il aura animé de très nombreux stages et formations, tant en France qu'à l'étranger, propageant sans relâche ni concession l'AïKIDO dans les pas de celui qui aura marqué sa vie à jamais : Maître André NOCQUET.

Nous sommes reconnaissants à Claude CEBILLE pour la contribution qu'il a apportée au monde de l'AïKIDO en général et au G.H.A.A.N. en particulier.

Nous renouvelons nos sincères condoléances à son épouse, à ses enfants ses petits-enfants, ainsi qu'à sa famille et à ses proches. ■

Thierry GEOFFROY



La carrière de Claude CEBILLE en quelques dates :

5 février 1942 : Naissance.

1952 : Découverte du JUDO-JIU-JUTSU de Maître Kawashi

1956 : Découverte de l'AïKIDO avec Guy Lorenzi

1952 à 1962 : Etude simultanée des 3 disciplines : JUDO-JIU-JUTSU et AïKIDO

1962 : Abandon progressif du JUDO et du JIU-JUTSU pour étude approfondie de l'AïKIDO

12 février 1962 : Obtention du 1er Dan AïKIDO

1963 : Rencontre déterminante avec Maître André Nocquet

18 juin 1965 : Obtention du 2ème Dan AïKIDO

1969 : Début de l'étude du IAÏ-JUSTSU (YOSEKAN BUDO)

1962 à 1972 : Nomination à la fonction d'assistant enseignant de Guy Lorenzi

22 juin 1969 : Obtention du 3ème Dan AïKIDO

1962 à 1977 : Etude de l'AïKIDO au club de la Banque de France

1969 : Début de l'étude du IAÏ-JUSTSU (KATORI SHINTO RYU)

1976 à 1980 : Enseignant à la MJC de Palaiseau

12 juin 1977 : Obtention du 4ème Dan AïKIDO

1980 à 1989 : Enseignement en suppléance de Maître A. Nocquet au DOJO de Boulogne

1980 à 1999 : Enseignement à l'Entente Sportive de Massy (91)

1984 : Prise de fonction du poste de Responsable Technique National au GAAN

30 janvier 1986 : Obtention du 5ème Dan AïKIDO

1987 : Prise de fonction du poste de Responsable Technique National au GHAAN

28 juillet 1990 : Obtention du 6ème Dan AïKIDO

5 mars 1996 : Création de l'Association « Budo Arts Martiaux » : application self-défense de l'AïKIDO

1997 : Prise en charge de la Direction Technique du club de Pont Audemer

2003 : Médaillé de la jeunesse et des sports

Maitre André Nocquet
2015



www.ghaan.com

G . H . A . A . N .
Groupe Historique Aïkido André Nocquet
F . F . A . B .



STAGE D'AÏKIDO

à la mémoire de Maître André Nocquet

Yerres le dimanche 15 mars 2015

STAGE OUVERT À TOUS LICENCIÉS

Animé par les RTN du GHAAN

de 9h30 à 13h00

Licence et certificat médical
seront demandés pour l'accès au tatami.

Licences occasionnelles obligatoires sur place
pour les licenciés autres que F.F.A.B.

**Stage avec participation financière
aux frais d'organisation de 10,00 €**

Dojo du C.Y.L.A.M. : 13, rue Lucien Manès - 91330 Yerres
RER D gare de Yerres

合氣道

Aïkido

Renseignement :
Roland GILABEL : 01 69 40 21 01
Alain FLOURE : 01 60 63 62 47



Club Yerrois d'Arts Martiaux
<http://cyamyerres.free.fr>

La richesse des différences

Nen Matsu Geiko 2014

Traditionnellement, le passage d'une année sur l'autre est fêté à Bras au Dojo Shumeïkan autour de Mme TAMURA et des Chargés d'Enseignement National qui animent les cours. Cette année 2014, ce stage proposé et organisé par l'ENA fut placé sous la responsabilité de Claude PELLERIN Shihan, Antoine SOARES et Fabrice CAST.

L'accueil des participants s'effectua le mardi en début d'après-midi sous un soleil aussi vif que le fond de l'air était frais, juste le temps à chacun de s'installer – plaisir d'investir pour certains la très accorte nouvelle structure d'accueil – avant que de se retrouver au Dojo pour un cours tonique et fortifiant initié par Antoine SOARES.

Place alors au premier repas pris en commun pour établir, voire fortifier les liens, parler un peu... d'Aïkido et de cette année 2014, jusqu'à ce que, petits arrangements agricoles

aidants, il fut temps des rêves et du repos.

7h15 au petit matin du dernier jour de l'année, les plus courageux se retrouvèrent à fourbir leurs armes pour un cours de laïdo par Antoine. Puis, un p'tit déj plus loin, à 10h, il assurait pleinement le deuxième cours d'Aïkido de la session.

Le repas décontracté du midi de ce 31 décembre fut suivi de la précieuse autant qu'indispensable décoration collective de la grande salle en vue de la fête du nouvel an.

Laquelle attendrait quand même sans impatience, de 19h à 21h, le dernier cours de l'année placé sous la chaleureuse autorité de Claude PELLERIN Shihan, assisté de Fabrice et Antoine.

Quelques Ken Tai Ken et Kokyu Nage plus tard, il fut l'heure de passer, autour de Mme TAMURA, à d'autres joutes aux colorations plus festives, subtils délices et ravissements de bouche disposés par Jean-Jacques. Moments de plein partage et d'extrême

quiétude pour déjà vivre et goûter les premières heures de 2015...



Gérard GROWAS

Pour le 5ème anniversaire du « départ » de TAMURA Shihan, l'ENA prévoit la sortie d'un ouvrage :

AÏKIDO TAMURA Shihan

- **Ses écrits**

Tous les textes rédigés par Tamura Senseï et non publiés dans les précédents ouvrages (ses lettres de vœux, ses réponses, ses articles, etc).

- **Son Message**

Tout ce qui éclaire sur l'aboutissement de son Art, et invite à une réflexion en profondeur sur notre pratique.

- **Agrémenté par**

- les calligraphies chères à Senseï
- les photos de lieux que Senseï affectionnait (notamment ceux du « Japon ancien »).

- **Préfacé par le Doshu, Yamada Senseï, le Président de la FFAB, avec texte introductif du fils de Tamura Senseï.**

Sortie prévue pour juillet 2015



Vous pouvez adhérer ou renouveler votre adhésion à l'ENA – Information et fiche d'adhésion sur le site web de l'ENA. <http://www.ena-aikido.com> – ou auprès de Jean-Pierre HORRIE : jphor@orange.fr



De 2014 à 2015


La fin de l'année 2014 a été clôturée par un stage national en Picardie. En effet, les 6 et 7 décembre 2014, Michel Prouvèze Shihan rassemblait autour de lui des pratiquants d'Aïkido de la ligue d'accueil mais aussi de la région parisienne et de la Champagne Ardennes. Sur l'invitation de la ligue de Picardie, ce rendez-vous avait lieu à Villers-Bocage dans la Somme, lieu d'une rencontre autour de la question de l'éclairage des fondations de l'Aïkido par l'exploration des points communs avec le laïdo.

C'est le deuxième rendez-vous dans ce dojo spacieux et à l'atmosphère studieuse, en cette terre d'accueil conviviale et chaleureuse. Sans aucun doute d'autres rencontres suivront et pas seulement pour valider le dicton « jamais deux sans trois »...


LE rendez-vous particulier de 2015, c'est le stage international de Salé au Maroc. L'association jumelle du Cercle de laïdo, l'AMI (Association Marocaine de laïdo) organise la 3ème rencontre internationale d'Aïkido, laïdo et d'Aïkiken. Pour la deuxième année consécutive, les cours seront animés par Claude Pellerin Shihan et Michel Prouvèze Shihan.

Comme l'an passé, le Cercle organise une délégation mais propose aussi aux adhérents de la FFAB de s'associer à ce soutien de l'Aïkido marocain. Pour cet événement centré sur les 23 et 24 mai 2015, les représentants du Cercle s'organisent pour découvrir les alentours de Salé en partant la veille et en ne quittant nos hôtes que le 25. Pour le moment, nous sommes une quinzaine.




Pour ceux qui voudraient se joindre à nous, nous pouvons assurer une coordination afin de simplifier le travail des organisateurs. Si vous êtes intéressé(e), inscrivez-vous dès maintenant au 06 81 10 17 16.



Sous l'égide de la F.R.M.A.I.A.M



L'AMI organise
en partenariat avec AMESIP
LES SAMEDI ET DIMANCHE 23 ET 24 MAI 2015


CLAUDE PELLERIN
Shihan
7 eme Dan Aïkikai

MICHEL PROUVÈZE
Shihan
6 eme Dan Aïkikai

La 3ème rencontre Internationale
d'Aïkido, laïdo et Aïkiken

f /aikidoami

PARTENAIRES :



Lieu : **Chemisy** - Ecole Nationale de Cirque
Kasbah des gnaoua Sidi Moussa - Salé

Email : contact@aikidoami.com
Tel : 06 6 63 69 58 65

www.aikidoami.com

Eric HAVEZ

Pour suivre notre actualité, le calendrier des prochains stages et rencontres : www.cercledeiaido.com

Une Princesse Impériale inaugure le premier Kyudojo public français à Noisiel

Le 23 juin 2014 une princesse japonaise et un maître archer sont venus honorer de leur présence l'inauguration du Kyudojo National de Noisiel, un jeu d'arc à destination du tir à l'arc traditionnel japonais, le Kyudo. Son Altesse Impériale la Princesse Hisako Norihito de Takamado a profité d'une escale à Paris pour venir spécifiquement suivre cette cérémonie. Outre la représentation de la famille Impériale du Japon, elle est aussi présidente honoraire de la Fédération Japonaise de Tir à l'Arc et de la Fédération Internationale de Kyudo (IKYF).



Pour démarrer cette belle journée ensoleillée trois cerisiers furent plantés sur le chemin menant au dojo par Son Altesse Impériale Hisako de Takamado, le Sénateur Vincent Eblé et le maire de Noisiel Daniel Vachez.



Après une présentation et une visite des lieux, chacun des invités s'est déchaussé à l'entrée du dojo pour rejoindre son siège en face du shajo, la zone réservée aux archers. En plus de la princesse, du sénateur et du maire, on pouvait compter de nombreux autres représentants officiels comme M. Yoichi Suzuki, ambassadeur du Japon, le député M. Bréhier, Maître Takeo Ishikawa, président de l'IKYF, ainsi M. Miguel président de la Communauté d'Agglomération de Marne-la-Vallée - Val Maubuée.

Les discours furent à l'image de la rencontre : au croisement des différentes cultures réunies. Ils furent exprimés en Français, en Anglais et en Japonais. A leur issue, des échanges de cadeaux furent faits entre la ville de Noisiel (une aquarelle du Kyudojo par un artiste local) et la famille Impériale (un arc Hama Yumi ⁽¹⁾ et ses flèches d'ornement). Trois tirs de démonstration suivirent dans le silence et le calme propre au Kyudo devant plus d'une centaine de spectateurs. Le premier, un tir à la Makiwara, a été exécuté par Maître Takeo Ishikawa, 9e dan Hanshi de Kyudo. Ce tir très exceptionnel n'est réalisé que pour les grandes occasions au Japon et par les archers les plus expérimentés. Ensuite deux autres tirs de cérémonie en kimono successivement à un puis trois archers ont été réalisés par les représentants du kyudojo et du kyudo européen. Les visiteurs ont pu apprécier toute la portée esthétique de la discipline, chacun des archers ayant donné tout ce qu'ils avaient à chacune des flèches décochées. On ne tire pas devant un tel public souvent dans sa vie.

La journée s'est terminée après le départ de la princesse par un pot de l'amitié et un tournoi amical entre les pratiquants de kyudo venus pour l'occasion s'essayer dans ce nouveau cadre. Le rendez-vous est d'ores et déjà donné pour le printemps prochain pour profiter d'un grand tournoi sous les délicates fleurs roses et blanches des sakura ⁽²⁾.

Un kyudojo

Le kyudojo est tout simplement en japonais le lieu – jo – de pratique et d'étude de la voie –do- de l'archerie – kyu.

Cet équipement a été construit sur le modèle courant au Japon, deux bâtiments couverts distincts, ouverts sur leurs façades en vis-à-vis et séparés d'une bande de gazon. Le premier, le plus grand, abrite les archers et leur permet d'évoluer sur un parquet. Le second protège la

ciblerie constituée d'une butte de sable où sont fichées les cibles faites de papier tendu sur un cercle en bois. La distance réglementaire entre les archers et la cible est de 28 m. L'ouverture d'une longueur de 12,5 m permet d'aligner jusqu'à 7 archers.

Pour protéger la ciblerie de la lumière, des intempéries et des flèches trop hautes un long tissu est suspendu, il est appelé Maku. Le Maku a aussi une importante valeur esthétique et symbolique. Celui-ci, fabriqué spécialement pour l'occasion au Japon, a été offert au Kyudojo par M. Ishikawa. Les deux kanjis (idéogrammes) imprimés dessus sont Wa, l'harmonie et Kei, le respect. Des filets d'archerie ont été tendus pour éviter les flèches perdues et limiter les risques d'un pas de tir. Le Kyudojo National de Noisiel est un équipement public. Il a été cofinancé par la commune de Noisiel, les pratiquants de la Fédération de Kyudo Traditionnel France, les dons de particuliers ou d'entreprises ainsi que des subventions régionales. Une association a été créée pour monter le plan de financement, faire les devis avec les entreprises, suivre les travaux voire y participer puis faire vivre le projet et gérer le bâtiment. Elle est constituée de bénévoles et d'un représentant de la mairie.

Ce qu'apporte le Kyudojo

C'est avec beaucoup de fierté que nous avons reçu ce compliment des maîtres japonais en visite à Noisiel : "beaucoup de Japonais n'ont pas la chance de pratiquer dans un aussi beau dojo que le vôtre!"

Les responsables de l'IKYF revendiquent d'ailleurs de pouvoir dans le futur utiliser régulièrement le Kyudojo pour des événements internationaux (examens, séminaires, etc.). L'IKYF sera bien sûr prioritaire, mais ce premier Kyudojo public français est aussi le lieu dédié pour recevoir la plupart des événements organisés en région parisienne par la fédération nationale ou la ligue régionale Ile de France de Kyudo. Il est aussi ouvert sur réservation aux clubs et même aux entraînements individuels, les jours et plages horaires où il est disponible.

La plus grande innovation que propose ce Kyudojo c'est l'ouverture de la pratique du Kyudo dans des périodes facilement accessibles aux scolaires, jeunes, ou seniors. Le Comité de Gestion est en relation avec la mairie et les établissements concernés pour lancer des premières expériences pour ces publics dès cette saison 2014-2015. ■

Vincent PAYEN

(1) Hama Yumi (et Hama Ya) : arcs et flèches porte-bonheur, réputés prémunir des mauvais esprits, et fabriqués par les artisans de la ville de MIYAKONOJO dans la préfecture de MIYAZAKI qui ont préservé des techniques uniques pour la fabrication d'arcs en bambou, qu'ils infusent de leurs vœux de bonne santé et de bonheur. Les Hama Yumi (qu'on appelle aussi Nishiki Yumi) et Hama Ya sont reconnus aujourd'hui comme artisanat traditionnel classé par le Ministère japonais de l'économie, du commerce et de l'industrie.

(2) sakura : fleurs de cerisier japonais, symbolisant le caractère éphémère de la vie (du samouraï).

SUR LE SITE DE LA FFAB

www.ffabaikido.fr



Toutes les informations fédérales en ligne
Pour chaque ligue, chaque club, un espace réservé à leur disposition

..... **NOUVEAU**

Les clubs peuvent désormais effectuer les demandes de licences en ligne via leur espace réservé.

Entre autres avantages :

licences fédérales, licences étrangers, licences-essais, une couverture d'assurance dès que le club valide un panier de demande de licences...

Procédure d'accès disponible pour les dirigeants concernés
(Clubs, Ligues, Comités Départementaux, Groupes et Responsables Fédéraux)
auprès du siège fédéral via l'espace contact du site
ou par mail ffab.aikido@wanadoo.fr

Fédération Française d'Aïkido et de Budo

Aïkikāi de France - Place des Allées - 83149 - BRAS - Tél. 04 98 05 22 28 - Fax 04 94 69 97 76

La FFAB est agréée par le Ministère des Sports.

Elle est membre de la FEA et dispose de la reconnaissance du Hombu Dojo de l'Aïkikāi de Tokyo.

Plan du site | Copyright © - F.F.A.B.

